

Les 3 infos du jour sur le PSG, Sycomore Asset Management et le prix de l'entrepreneur social

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : le Paris Saint-Germain, Sycomore Asset Management, le prix Boston Consulting Group.

Temps de lecture : minute

3 février 2020

Le Paris Saint-Germain lance sa propre cryptomonnaie

Le Paris Saint-Germain annonce le lancement de sa monnaie virtuelle. Le club s'est associé à la plateforme maltaise [socios.com](https://www.socios.com), propriété du groupe Mediarex pour la création de sa monnaie. Ses supporters pourront prendre part à la vie du club en achetant des \$PSG ou tokens. Vingt millions de tokens sont mis sur le marché, pour deux euros l'unité. Néanmoins, la cryptomonnaie du Paris Saint-Germain sera autant soumise aux fluctuations du marché que le Bitcoin et autres monnaies virtuelles. Il n'est donc pas impossible qu'en fonction des matchs et qualifications du club, le \$PSG prenne de la valeur...

Sycomore Asset Management apporte son soutien à la fondation Entreprendre pour aider à la formation en zones isolées

Sycomore Asset Management et la fondation Entreprendre s'associent pour accompagner les structures en zones isolées. Leur but ? Limiter la désertification et maintenir les emplois sur les territoires. Le fonds Sycomore Growth partagera avec la fondation Entreprendre une partie de ses frais de gestion de l'année en cours pour déployer des actions en faveur d'associations d'intérêt général. Deux projets sont déjà soutenus, celui des Compagnons du devoir et du tour de France et celui de l'Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR). Le premier vise la formation de 5000 compagnons en entrepreneuriat et le soutien de 35 projets de son incubateur. Le second a pour but la redynamisation économique et agricole du territoire Auvergne-Rhône-Alpes grâce à l'accompagnement de 56 personnes pour la création de vingt-huit entreprises et plus de deux cent emplois au cours de cette année.

Hortense Harang et Thomas Matagne désignés entrepreneurs sociaux de l'année 2019

Le 30 janvier, le Boston Consulting Group (BCG) a annoncé les deux lauréats de son prix de l'entrepreneur social de l'année 2019. Les deux lauréats sont Hortense Harang pour Fleurs d'ici et Thomas Matagne pour Ecov. La première entreprise est une plateforme numérique qui rapproche horticulteurs et fleuristes pour une production 100% locale et de saison. Ecov, de son côté, construit avec les collectivités locales des lignes de covoiturage accessibles à tous, limitant ainsi les effets des gaz à effet de

serre.

Article écrit par Gaëlle Doublé